

DES EAUX USÉES POUR ARROSER L'HIPPODROME DE L'ÎLE ARRAULT À ORLÉANS

Le territoire d'Orléans Métropole n'est pas épargné par le changement climatique et les problématiques de stress hydrique. Jusqu'à aujourd'hui, l'irrigation de l'hippodrome de l'Île Arrault à Orléans se faisait principalement via un système de pompage et de filtration de l'eau issue du réseau d'eau potable. Dès le printemps prochain, ce sont les eaux usées traitées de la station d'épuration de l'Île Arrault, qui viendront arroser les différents espaces de l'équipement. Une innovation vertueuse pour notre environnement et pour le cycle de l'eau, après la réutilisation des eaux usées mise en place en 2023 du côté de la station d'épuration d'Orléans-La Source, pour l'arrosage du Parc Floral de La Source.



La décision était attendue. La Préfecture de la Région Centre-Val de Loire et du Loiret autorise Orléans Métropole à réutiliser les eaux usées retraitées pour l'arrosage des espaces verts de l'hippodrome de l'Île Arrault. Jusqu'à aujourd'hui, les eaux usées de la station d'épuration de l'Île Arrault étaient traitées via un système membranaire, avant d'être renvoyées vers la Loire (3,3 million de m³/an). Pour répondre au besoin d'arrosage de cet équipement de loisirs, Orléans Métropole a demandé une autorisation de réutilisation de ces eaux usées à des fins d'arrosage. Elle permettra ainsi d'assurer, à terme, la totalité de l'arrosage et l'alimentation en eau des espaces verts de l'hippodrome de l'Île Arrault, en préservant d'autant la ressource en eau. Chaque année, cette innovation permettra de sauvegarder entre 15 et 25 000 m³ d'eau.

Ce système de retraitement des eaux usées pourrait également permettre d'alimenter les camions hydrocureurs, à hauteur de 3 000 m³ par an. Dans un avenir proche, dès que les conditions d'utilisation seront définies et les décrets parus, les services d'Orléans Métropole auront la possibilité d'arroser à la tonne à eau, voire de nettoyer la voirie avec ces eaux retraitées.

Comment ça fonctionne ?

Avec le système membranaire, l'eau est donc finement filtrée. Ce procédé de purification de l'eau utilise des membranes microporeuses dont la propriété est de ne laisser filtrer que les particules dont la dimension est inférieure à la taille des pores de la membrane. Quant au débit qui provient de la station, il s'élève entre 30 et 35 m³ par heure. Les besoins d'arrosage des stades et de l'hippodrome seront alors totalement couverts. Pour parfaire la désinfection de l'eau et atteindre la classification de qualité B, une légère chloration est nécessaire, similaire à celle de l'eau potable à la sortie d'un château d'eau (sans conséquence sur la flore et la faune). Précaution supplémentaire afin d'éliminer les bactéries telles que l'Escherichia coli, qui pourraient se développer pendant le temps de stagnation dans les canalisations. Des dosages de chlore très maîtrisés grâce aux appareils installés en amont des pompes de distribution, et qui ont aussi la capacité d'alermer en cas de manque ou de surdose.

Par ailleurs, le système d'arrosage mis en place par le service des sports de la Ville d'Orléans, entièrement automatisé, sera utilisé de nuit, à l'intérieur d'un périmètre de sécurité éloigné de 40 mètres des zones fréquentées par le public. Mise en fonctionnement de l'ensemble au printemps 2025.